

DEC182122DR06

Décision portant nomination de Mme Virginie Moutarlier aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR6213 intitulée Institut UTINAM

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant création de l'UMR6213 – UTINAM et nommant M. Sylvain Picaud, en tant que directeur de l'unité ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 1 dans le secteur industrie délivré à Mme Virginie Moutarlier le 24 avril 2018 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 3 septembre 2018

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Virginie Moutarlier, IEHC, est nommée personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 28 mai 2018.

Article 2 : Missions

Mme Virginie Moutarlier exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Madame Virginie Moutarlier sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Besançon, le 3 septembre 2018

Le directeur d'unité
Sylvain Picaud

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Muriel Sinanidès

Visa du Président de l'Université de Franche-Comté
Jacques Bahi